

# TROPHÉE McCALLUM / TI AR SONERIEN

## Règlement 2017

Le magasin TI AR SONERIEN en partenariat avec la fédération Sonerien Penn ar Bed, le festival de Cornouaille et la Kerlenn Pondi organise en Bretagne le « Trophée McCallum / Ti ar Sonerien ». Ce trophée se déroulera en 2017 sur 4 concours :

- **Menez-Meur : le dimanche 25 juin à Hanvec**
- **Cornouaille : le jeudi 20 juillet à Quimper**
- **Gouel Kerlenn Pondi : le samedi 11 novembre à Pontivy**
- **Cornemuses : le samedi 16 décembre à Quimper.**

Le règlement ci-dessous vient compléter les règlements spécifiques à chaque concours afin de préciser les modalités de participation au trophée.

### Article 1 : Age

Ce trophée est destiné aux jeunes Soliste de Cornemuse de moins de 20 ans et moins de 15 ans confirmés. La date de la première étape du circuit, le 25 juin 2017 pour le concours de Menez-Meur, sera prise comme référence. Ainsi tout sonneur n'ayant pas atteint les 20 ans ce jour-là pourra participer au trophée et aux trois autres concours dans la même catégorie.

### Article 2 : Inscriptions

Les concurrents devront s'inscrire séparément auprès des organisateurs de chaque concours et respecter les spécificités de ceux-ci.

### Article 3 : Points

Pour la catégorie moins de 20 ans, les concours de Menez-Meur, Gouel Kerlenn Pondi et Cornemuses proposent deux épreuves : Musique Bretonne et Musique Ecossaise. Le concours du Cornouaille en compte trois avec une épreuve de Musique Irlandaise. Ces 9 épreuves feront l'objet d'un classement séparé avec chaque fois l'attribution d'un certain nombre de points :

1 <sup>er</sup> : 6 pts	3 <sup>ème</sup> 4 pts	5 <sup>ème</sup> 2 pts
2 <sup>ème</sup> 5 pts	4 <sup>ème</sup> 3 pts	6 <sup>ème</sup> 1 pt

Pour la catégorie moins de 15 ans, les quatre concours proposent chaque fois deux épreuves : Musique Bretonne et Musique Ecossaise. Ces 8 épreuves feront l'objet d'un classement séparé avec chaque fois l'attribution d'un certain nombre de points :

1 <sup>er</sup> : 6 pts	3 <sup>ème</sup> 4 pts	5 <sup>ème</sup> 2 pts
2 <sup>ème</sup> 5 pts	4 <sup>ème</sup> 3 pts	6 <sup>ème</sup> 1 pt

L'attribution de points demeure inchangée même si moins de 6 concurrents venaient à se présenter. Une compilation des classements et points obtenus sera faite à l'issue de chaque étape et publiée par TI AR SONERIEN. Il n'est pas obligatoire de participer aux 4 concours (ou à chaque épreuve) mais il est fortement recommandé pour accumuler un maximum de points.

### Article 4 : Désignation du Vainqueur

Moins de 20 ans : Le concurrent ayant remporté le plus de points sera désigné vainqueur et se verra remettre une cornemuse « **McCallum AB4 Deluxe ciselée BZH** ».

Il s'agit avant tout d'un prix unique d'encouragement et qui pourra être remporté qu'une seule fois. Cependant, un lauréat qui respecterait encore le critère d'âge pourra se présenter au trophée dans les années futures sans pouvoir prétendre à la remise unique de ce prix. Dans cette éventualité un prix conséquent lui sera remis et la cornemuse sera attribuée au suivant dans la liste des primés. De même les concurrents ayant déjà remporté la cornemuse lors des précédentes éditions du « Cornouaille » ne pourront prétendre à ce prix.

Moins de 15 ans : Le concurrent ayant remporté le plus de points sera désigné vainqueur et se verra remettre un « **Chanter McCallum McC<sup>2</sup>** » en bois pour soliste.

### Article 5 : Remise de prix

Elle aura lieu à l'issu du parcours lors de la journée « Cornemuses » le 16 décembre 2017. La présence des lauréats est obligatoire. Ils pourront cependant se faire représenter en cas de force majeure. Les concurrents autorisent la prise de photographies lors des épreuves et de la remise des prix dans un but promotionnel.